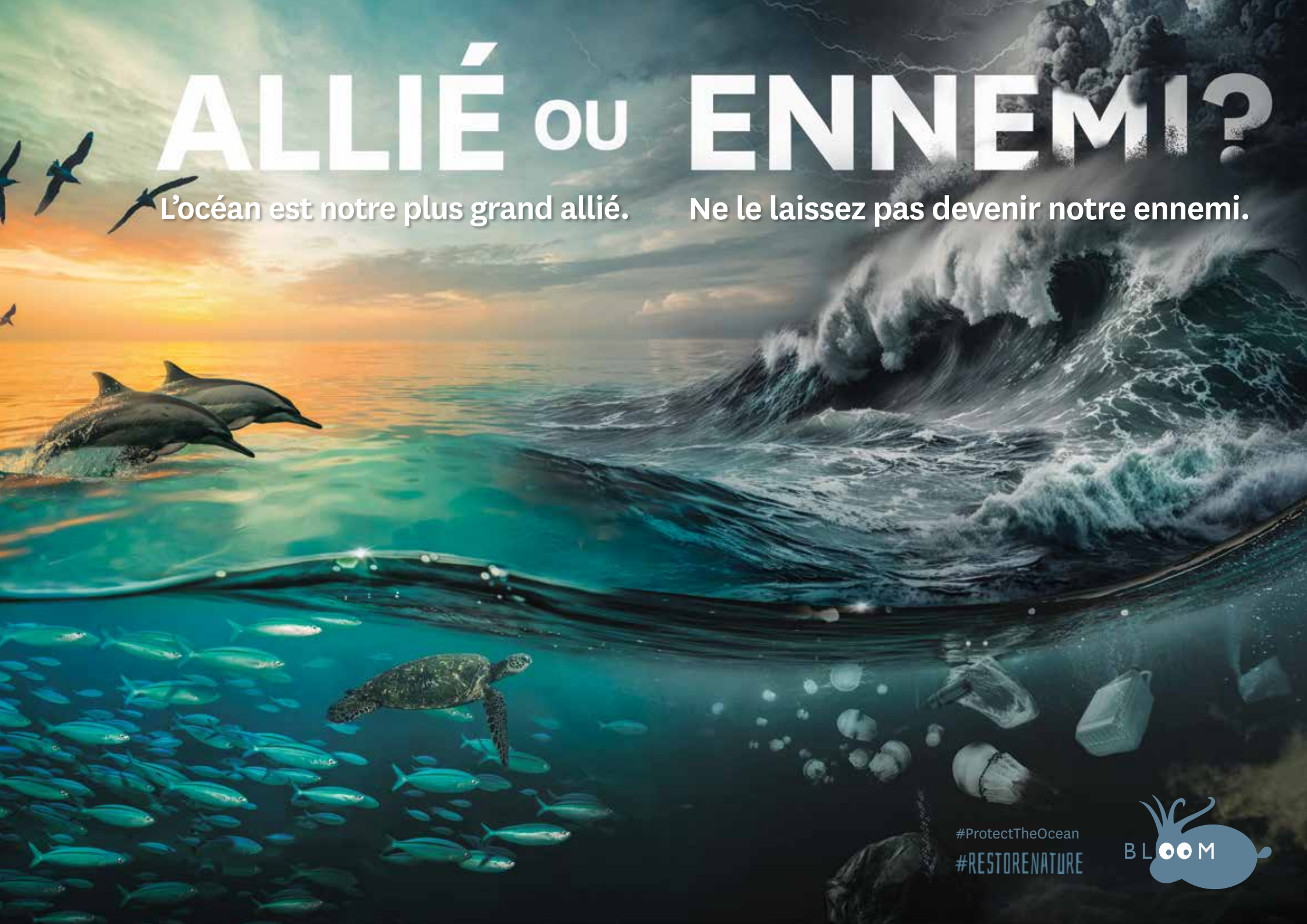


# ALLIÉ ou ENNEMI?

L'océan est notre plus grand allié.

Ne le laissez pas devenir notre ennemi.



#ProtectTheOcean  
#RESTORENATURE



# RENDEZ À LA NATURE SA PLACE EN EUROPE ET AMÉLIOREZ NOS VIES!

**LA LOI SUR LA RESTAURATION DE LA NATURE EST UN TEXTE  
D'UNE IMPORTANCE VITALE POUR NOTRE AVENIR.**

C'est une occasion unique de restaurer les habitats dégradés, d'agir sur le changement climatique, de freiner la disparition rapide de la flore et de la faune, de protéger nos sociétés des catastrophes naturelles, d'améliorer notre santé et notre bien-être et de protéger les emplois européens en renforçant les circuits d'approvisionnement et les pratiques durables. Cette loi permettra de restaurer les écosystèmes, de réensauvager la nature, de verdier les villes, d'éliminer la pollution et d'améliorer considérablement nos vies. Le Parlement européen a un rôle décisif à jouer pour répondre aux urgences environnementales dont les Européens ont bien conscience.

**Aujourd'hui, 93% des citoyens européens considèrent le changement climatique comme un problème grave<sup>1</sup>: montrez-leur qu'ils peuvent compter sur vous pour y remédier!**

## → Les scientifiques avertissent que l'océan, notre meilleur allié, pourrait devenir notre pire ennemi.

L'océan produit 50% de l'oxygène dont nous avons besoin, absorbe jusqu'à un tiers de toutes les émissions de CO<sub>2</sub> et capte plus de 90% de l'excès de chaleur généré par les activités humaines. L'océan est non seulement le poumon bleu de la planète, mais aussi son plus grand « puits de carbone » et un allié indispensable contre le dérèglement climatique. Cependant, la pêche industrielle, la pollution, le réchauffement et l'acidification de l'océan causent des dégâts sans précédent à la vie marine.

**Sans une biodiversité abondante et des écosystèmes marins sains, l'océan ne peut assurer la préservation de la vie sur Terre. L'UNESCO alerte sur le fait que la capacité de l'océan à réguler le climat diminue. À l'avenir, l'océan pourrait même devenir émetteur de CO<sub>2</sub> et ainsi contribuer à l'effet de serre.<sup>2</sup>** Le Parlement a le pouvoir de sauver l'océan, le climat, les pêcheurs côtiers et notre avenir!

### FAITES DE LA PROTECTION DE L'OCÉAN VOTRE HÉRITAGE POLITIQUE.

- ✔ Adoptez la «Loi sur la restauration de la nature».
- ✔ Votez pour l'interdiction du chalutage de fond et de la pêche industrielle dans les aires marines protégées.
- ✔ Votez pour protéger les pêcheurs côtiers en réservant aux navires de pêche de moins de 25 mètres l'usage exclusif de la zone des 12 milles nautiques.
- ✔ Votez pour donner la priorité aux pêcheries vertueuses socialement et écologiquement : navires de moins de 12 mètres, engins sélectifs et à faible impact.

# 1

## Adopter la Loi sur la restauration de la nature

RESTAURER CE QUE NOUS AVONS DÉTRUIT  
ET PROTÉGER CE QUE NOUS POUVONS SAUVER.

- Il s'agit de **la première loi européenne à fixer des objectifs juridiquement contraignants** pour restaurer nos écosystèmes dégradés.
- **La Commission propose de restaurer au moins 20% des terres et des mers de l'UE d'ici 2030 et de rétablir tous les écosystèmes qui ont besoin d'être restaurés d'ici 2050. Mais le Parlement européen peut faire mieux** pour tenir les engagements pris par l'UE et d'autres États dans le cadre de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique en décembre 2022 de restaurer au moins 30% des habitats dégradés d'ici à 2030.
- **Sur le plan financier, investir dans la restauration de la nature est la seule chose intelligente à faire** : alors que les catastrophes liées au climat, telles que les sécheresses, les inondations et les incendies, entraînent déjà des pertes économiques de plus de 12 milliards d'euros par an dans l'UE, les bénéfices de la restauration sont estimés à 1,8 trillion d'euros.<sup>3</sup>
- **La protection de la nature crée de la valeur économique et des emplois** :
  - Chaque euro investi dans la restauration de la nature génère une valeur économique de 8 à 38 euros.<sup>4</sup>
  - Le réseau d'aires protégées Natura 2000 génère des bénéfices économiques de 200 à 300 milliards d'euros par an et soutient environ 4,4 millions d'emplois.
- Face à la perte de biodiversité extrême et au dérèglement climatique, **le maintien du statu quo est une « abdication criminelle »** selon le secrétaire général des Nations unies, António Guterres.

# 2

## Réellement protéger l'océan

CRÉER DE VÉRITABLES AIRES MARINES PROTÉGÉES EN EUROPE EN Y INTERDISANT LA PÊCHE INDUSTRIELLE.

- Nos écosystèmes marins ont urgemment besoin d'être protégés : en 2020, l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a fait état **d'une forte perte de biodiversité dans plus de 80% des mers européennes.**<sup>5</sup>
- La protection des eaux de l'UE régénère la vie marine, les populations de poissons et les écosystèmes côtiers à des niveaux sains, ce qui se traduit par une **meilleure performance économique et une plus grande sécurité alimentaire** en Europe. Comparé *au statu quo*, **les retombées économiques sont de l'ordre de 10 pour 1** grâce à l'amélioration de la pêche, l'écotourisme et d'autres services écosystémiques.<sup>6</sup>
- **La restauration passive est la solution la moins coûteuse et la plus efficace pour rétablir les écosystèmes marins.** En créant des zones totalement interdites à la pêche, à l'exploitation minière, au forage et aux autres activités extractives, la vie et les habitats marins retrouvent une abondance spectaculaire et génèrent des bénéfices qui s'étendent bien au-delà de la zone préservée. Par exemple dans les aires « strictement » protégées, la biomasse en poissons est en moyenne 670% plus élevée<sup>7</sup> et 20% plus diversifiée par rapport aux eaux non protégées environnantes !<sup>8</sup>
- **L'interdiction immédiate de la pêche industrielle dans les aires marines protégées (AMP)** est le meilleur moyen de restaurer les écosystèmes marins et d'accroître leur capacité à stocker le carbone.
- L'Europe prétend « protéger » plus de 10% de ses eaux, mais **des activités de pêche destructrices telles que le chalutage de fond sont encore pratiquées dans 86% des aires marines protégées.**<sup>9</sup> En moyenne, le chalutage est même 1,4 fois plus intense à l'intérieur des aires marines « protégées » qu'à l'extérieur.<sup>10</sup>
- **L'UE doit adopter une définition claire des aires marines protégées** et l'aligner sur les résolutions de l'UICN.<sup>11, 12</sup>
- Pour obtenir des aires marines *réellement* protégées, **le Parlement doit interdire les navires de pêche de plus de 12 mètres de long et/ou qui utilisent des engins traînants, y compris le chalutage, dans toutes les aires marines protégées.**

# 3

## Sauver les pêcheurs côtiers : réserver la zone côtière de l'UE aux navires de pêche de moins de 25 mètres

VOUS VOULEZ PROTÉGER LES PÊCHEURS CÔTIERS ?  
DITES ADIEU AUX MÉGA CHALUTIERS !

- **Les eaux côtières sont des nourriceries et des habitats essentiels pour les juvéniles de nombreuses espèces.** La préservation de l'intégrité physique et biologique de ces zones est cruciale pour maintenir une grande diversité d'espèces de poissons et de ressources halieutiques.<sup>13</sup>
- **Les pêcheurs côtiers dépendent directement de la santé des zones de pêche et des écosystèmes locaux**, alors que les flottes industrielles et les méga chalutiers, conçus pour la pêche en eaux lointaines, sont très mobiles et donc moins affectés par la surexploitation et l'appauvrissement des écosystèmes du littoral.<sup>14</sup>
- **Les navires de pêche d'une longueur inférieure à 25 mètres représentent 97% de la flotte de pêche européenne, environ 82% de l'emploi, mais seulement 28% du total des captures.**<sup>15</sup> Il n'existe aucune disposition légale pour protéger les pêcheurs côtiers européens des 3% de navires de pêche industrielle de plus de 25 mètres, qui surexploitent les eaux côtières sans se soucier des autres pêcheurs.
- **Les pêcheurs côtiers ont déjà exprimé leurs préoccupations à l'égard des méga chalutiers et d'autres navires de grande taille opérant dans les eaux côtières.** En France, le Comité régional des pêches de Normandie, entre autres, plaide en faveur d'une limite de 25 mètres pour les navires de pêche en Manche.<sup>16</sup>
- **En janvier 2023, le Parlement européen a adopté une résolution** soulignant que « *la viabilité de la pêche artisanale dépend fondamentalement d'un accès garanti aux ressources et aux zones de pêche* » et a appelé « *à une approche différenciée de la gestion de la pêche artisanale comportant un accès prioritaire aux zones de pêche littorales* ». <sup>17</sup>
- Afin de préserver nos ressources marines, de soutenir les pratiques de pêche durables et les communautés côtières, de favoriser l'emploi local et les économies côtières, **le Parlement européen doit immédiatement réserver les 12 milles nautiques de la côte aux navires de pêche de moins de 25 mètres.**

# 4

## Promouvoir les activités de pêche à faible impact

**ACCORDER EN PRIORITÉ DES POSSIBILITÉS DE PÊCHE AUX PÊCHERIES SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT PERFORMANTES.**

---

- Les eaux côtières sont reconnues comme étant « **les eaux communautaires les plus sensibles** ». <sup>18</sup> **La petite pêche respecte les écosystèmes marins côtiers et contribue à la prospérité de l'économie locale, à l'emploi et à la souveraineté alimentaire** grâce à des méthodes de pêche à faible impact et à une forte valeur ajoutée.
- **Pourtant, au lieu d'encourager la pêche durable, la répartition actuelle des possibilités de pêche récompense les plus grands responsables de l'effondrement des stocks de poissons. Les navires de moins de 12 mètres utilisant des méthodes de pêche passives représentent 70 % de la flotte, mais ne débarquent que 10 % des captures** parce que le système européen d'attribution des quotas favorise les plus gros navires ayant le pire impact socio-écologique.
- **La répartition actuelle des possibilités de pêche nuit aux petits pêcheurs et à l'emploi local.** En France, entre 2015 et 2020, le nombre de pêcheurs dans la petite pêche et la pêche côtière a diminué respectivement de 14,5% et de 13%, tandis que le nombre de pêcheurs dans la pêche industrielle a augmenté de 11,5%. <sup>19</sup>
- **La pêche à fort impact n'est pas une fatalité. Les ports de pêche, comme la nature, peuvent être revitalisés.**
- Afin de permettre la restauration des habitats côtiers et de promouvoir l'emploi local sur les côtes européennes à bord de navires de pêche artisanale, **les États membres doivent accorder des possibilités de pêche en priorité aux navires de moins de 12 mètres utilisant des engins de pêche sélectifs et à faible impact.**

